



Transcription de mariage algerien

Par **Nadia**, le **27/01/2011** à **18:22**

Bonjour,

J'écris pour exposer ma situation car je ressens le besoin d'en parler!

Je me suis mariée en Algérie, je possède la double nationalité, quant à mon mari est Algérien et vit là-bas.

Mariage à la mairie : le 18 juillet 2010

Envoi du dossier : fin août

Reception de l'accusé de réception : le 3 septembre 2010

Réponse du bureau de Nantes : Le 7 septembre = dans ce courrier Nantes, m'informant qu'ils avaient bien reçu le dossier et qu'ils l'avaient enregistré sous tel numéro et avait précisé qu'il n'était pas nécessaire de les relancer car il y avait un grand nombre de dossiers à traiter et que cela allait prendre du temps. Aujourd'hui cela va faire bientôt 5 mois et je n'ai aucune nouvelle sur l'avancement du dossier et surtout encore combien de temps cela va prendre.

J'ai tenté une fois d'appeler leur bureau et je suis tombée sur une dame qui m'a expliqué que cela prendrait entre 6 et 8 mois, je ne sais pas s'ils se rendent compte qu'ils ont entre les mains « vies », être séparé des siens c'est assez dur, faudrait peut-être qu'ils prennent conscience que des couples sont derrière ces papiers. J'ai patienté et patiente toujours jusqu'à présent car je n'ai que cela à faire mais cela commence à devenir très dur psychologiquement.

Auriez-vous un conseil à me donner?

Dans l'attente d'une réponse, veuillez recevoir mes salutations les plus respectueuses.

Nadia

Par **mimi493**, le **27/01/2011** à **18:31**

Vous aviez fait la capacité à mariage ?

Par **Nadia**, le **27/01/2011** à **18:34**

Non je l'ai pas faite.

Faut dire que je ne m'étais pas renseigné sur les formalités avant de me marier, ce qui est bête.

Par **mimi493**, le **27/01/2011** à **20:21**

Alors vous ne pouvez vous plaindre de la longueur de la procédure, vous qui n'avez pas respecté la loi française. Vous n'avez plus qu'à espérer que la transcription sera acceptée. Avec CCM, on compte, en général, 18 mois entre le mariage et l'arrivée du conjoint en France.

Par **safia15**, le **31/01/2011** à **13:53**

bonjour je suis dans le même cas que vous nadia moi le mariage je l'ai fait le 28 juillet 2010 et j'ai envoyé les papiers à Nantes le 20 septembre 2010 ; j'ai reçu le courrier que mon dossier est bien arrivé 10 jours plus tard et qu'il faut aussi pas les relancer .

Et là je commence à perdre patience sérieusement surtout que ma voisine dans le même cas que moi a tout reçu en 3 mois un an avant donc là j'aimerais savoir quoi faire parce que vivre loin de la personne qu'on aime est difficile et comme je travaille je ne peux pas me permettre de partir sachant que je vis et travaille en France
merci pour vos réponses